

## Fiche des demandeurs

### Critères d'admissibilité

- Être citoyen canadien et membre des Premières Nations, Inuit ou Métis
- Avoir habité à Val-d'Or au moins 12 mois sur les 24 derniers mois
- Être autonome ou aidé d'un proche aidant
- Avoir un revenu égal ou inférieur aux maximums déterminés

Personne seule ou en couple	2-3 personnes (non couple)	4-5 personnes	6 personnes
24 000\$	29 500\$	33 000\$	38 500\$

- Fournir les documents requis pour tous les membres du ménage
- Remplir le formulaire « Demande de logement à loyer modique » au complet
- Être prêt à s'investir et à s'engager dans un contrat de vie (*lors d'une attribution de loyer*)



Téléphone : 819-825-8299 poste 501

Télécopie : 873-381-0156

Courriel : [melanie.powen@caavd.ca](mailto:melanie.powen@caavd.ca)

Facebook : Kijaté Caavd

### Documents requis :

#### DEMANDEUR :

- Preuve autochtone (*carte de statut, numéro de bénéficiaire, lettre du Conseil, carte bleue d'exemptions de taxes sur le gaz*)
- Rapports d'impôts de l'année précédant ou avis de cotisation du demandeur et occupants majeurs, avec les relevés (R5, T4, T4A, R2, R3, T5...)

#### SI VOUS AVEZ DES ENFANTS/ÉTUDIANTS MAJEURS :

- Preuve de fréquentation scolaire si étudiant à temps plein, sans revenu

#### PREUVES DE RÉSIDENCE :

##### 24 DERNIERS MOIS

- Bail, reçus de paiement de loyer signés, facture d'électricité, de téléphone, de cellulaire, relevés bancaires, lettres gouvernementales, permis de conduire...

#### FAMILLE MONOPARENTALE OU RECOMPOSÉE:

##### Preuve % de temps de garde :

- Jugement de la garde légale du ou des enfants, entente en médiation ou entente entre parents

##### OU

- Revenu annuel soutien aux enfants (*qui indique le nombre et nom d'enfants à charge*)

##### Preuve de pension alimentaire :

- Versements ou de l'absence de versements des pensions alimentaires